

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Clermont
Canton de St Just-en-Chaussée

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESQUENNOY**

Séance du vendredi 8 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit juillet, à 8 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur GERMAIN Sylvain, Maire.

Membres présents :

Mr Sylvain GERMAIN, Mr Jean-Marc EVRARD, Mme Michèle HEMARD, Mr Pascal VIGIER, Mr Patrick VAN DAELE, Mr Jean-Claude LAMOISE, Mr Maurice HERMENT, Mr Vianney MULLIEZ, Mr Philippe CNUDDE, Mme Cydalia RUCQUOY, Mr Olivier RUBIGNY, Mme Corinne DELATTRE.

Membres absents :

- Mme Jennifer BALOCHARD
- Mme Claudy DENAIN

Le quorum (huit-8) est atteint puisque 12 conseillers sont présents: le conseil municipal peut légalement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

- ↪ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ↪ Désignation d'un secrétaire de séance
- ↪ Acceptation devis Sport France mise en conformité terrain de basket
- ↪ Demande de subvention au fonds de concours CCOP pour la mise en conformité du terrain de basket
- ↪ Demande de subvention au Fonds Olivier Dassault pour la mise en conformité du terrain de basket
- ↪ Questions diverses

A – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres élus présents (12 voix POUR).

B - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme Michèle HEMARD, secrétaire de séance à l'unanimité des membres élus présents et représentés (12 voix POUR).

C – ACCEPTATION DEVIS SPORT FRANCE MISE EN CONFORMITE TERRAIN DE BASKET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la fédération de basket de l'Oise a annoncé à Monsieur Villain (président du club de basket) que les matchs de compétition ne pourront plus avoir lieu dans la salle d'Esquennoy qui n'est plus conforme. Il s'agit des dimensions du terrain (qui ne peuvent être modifiées), de la luminosité (la réfection de la toiture et le relamping ont permis à priori de résoudre ce problème) et de la protection des murs derrière les panneaux ainsi que la protection des cadres des panneaux. Un devis a été demandé en urgence à Sport France de Boran sur Oise pour un montant total de 6 176,20 € HT soit 7 411,44 € TTC. Sur ce devis, les frais de pose se montent à 2 200€ HT. La pose de la protection des murs consiste à un encollage des murs puis pose directe du panneau en mousse sur le mur ; la pose de la protection des cadres consiste à un perçage puis vissage. Cette pose est donc réalisable par nos agents techniques ce qui permettrait d'économiser les frais d'installation : le montant du devis serait donc de 3 976,20 € HT soit 4 771,44 € TTC. De son côté Monsieur Villain a envoyé une demande de dérogation à la fédération de basket ; l'acceptation de ce devis permettrait aussi d'appuyer cette demande.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres élus (12 voix POUR), décident :

- **D'ACCEPTER** le devis de l'entreprise Sport France pour un montant de 3 976,20 (trois mille neuf cent soixante-seize euros et vingt centimes) € HT soit 4 771,44 (quatre mille sept cent soixante et onze euros et quarante-quatre centimes) € TTC,
- **D'INSCRIRE** cette décision sur le registre des délibérations sous le numéro **2022-46**.

D – DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DE CONCOURS CCOP POUR LA MISE EN CONFORMITE DU TERRAIN DE BAKET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la CCOP peut subventionner la commune sur le fonds de concours équipements sportifs. Les travaux devant être faits en urgence avant la reprise des compétitions en septembre, une demande de dérogation sera déposée avec la demande.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres élus et représentés (12 voix POUR), décident :

- **DE SOLLICITER** auprès du fonds de concours équipements sportifs de la CCOP la subvention la plus élevée possible pour la mise en conformité du terrain de Basket de la salle des sports d'Esquennoy pour un montant 3 976,20 € (trois mille neuf cent soixante-seize euros et vingt centimes) HT,
- **D'INSCRIRE** cette décision sur le registre des délibérations sous le numéro **2022-47**.

E – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE OLIVIER DASSAULT POUR LA MISE EN CONFORMITE DU TERRAIN DE BAKET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible de solliciter l'association d'entraide Olivier Dassault. Les travaux devant être faits en urgence avant la reprise des compétitions en septembre, une demande de dérogation sera déposée avec la demande.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres élus (12 voix POUR), décident :

- **DE SOLLICITER** auprès de l'association d'entraide Olivier Dassault la subvention la plus élevée possible pour la mise en conformité du terrain de Basket de la salle des sports d'Esquennoy pour un montant 3 976,20 € (trois mille neuf cent soixante-seize euros et vingt centimes) HT,
- **D'INSCRIRE** cette décision sur le registre des délibérations sous le numéro **2022-48**.

F – QUESTIONS DIVERSES :

1/ Cimetière

L'entreprise FOB nous informe que les travaux de reprise de concessions commenceront en août.

2/ Salle des sports

L'association Picardie Nature qui travaille pour la SAHLM de l'Oise sur le chantier de rénovation de la cité HLM a remarqué un nid d'hirondelles sur la façade de la salle des sports ; monsieur Bataille (chargé d'étude) m'a interpellé sur la nécessité de prendre en compte la présence des hirondelles sur le futur chantier d'isolation par l'extérieur de la salle des sports. Plusieurs appels infructueux (avec message sur répondeur) ont été passés auprès de madame Declercq (supérieure de monsieur Bataille) pour connaître la marche à suivre.

3/ Restauration scolaire

Prise de contact avec Gustine's Traiteur d'Amiens pour un devis de fourniture de repas en liaison froide.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures 20.



Signatures

M. Sylvain GERMAIN, Maire	Mme Michèle HEMARD, Secrétaire
----------------------------------	---------------------------------------